

J'ai connu le sénateur Prowse depuis mon accession au Sénat. Il y était bien longtemps avant moi. L'honorable chef ministériel a décrit les principales étapes de sa carrière. Il était très affable et n'avait aucun ennemi dans cette Chambre; rien ne lui plaisait davantage que de répandre autour de lui la gaieté.

Je joins ma voix à celle de l'honorable chef ministériel dans l'expression de nos sincères sympathies envers les familles de nos collègues disparus.

Le très honorable représentant d'Ottawa (le très honorable Sir George E. Foster) nous ferait plaisir s'il adressait à cette Chambre quelques mots en cette occasion.

Le très honorable Sir GEORGE E. FOSTER: Honorables collègues; chaque année, lorsque revient cette cérémonie du souvenir, les chefs des deux côtés de la Chambre, et eux seuls, ont l'habitude de présenter les tributs de nos hommages. Plusieurs autres membres de la Chambre auraient probablement le désir de nous faire part des événements dont ils se souviennent, mais nos sentiments sont parfaitement exprimés par les chefs, et les autres sénateurs se contentent de donner leur tacite assentiment. Dans cette circonstance toutefois, on a suggéré que j'ajoute quelques remarques et je remercie ceux qui ont fait cette suggestion.

Loin de moi l'idée de passer en revue les événements qui ont marqué la carrière de ces quatre sénateurs disparus; cet exposé, assez détaillé et assez complet, a d'ailleurs été fait par l'honorable chef ministériel en cette Chambre et par l'honorable chef de l'opposition. Mais l'amitié personnelle que j'ai spécialement éprouvée pour deux d'entre eux et la collaboration intime dans le travail que nous avons été appelés à faire m'incitent à dire quelques mots. Ils étaient parmi mes collègues les plus anciens, et depuis mon entrée dans la vie publique, nos relations étroites et intimes m'ont permis de tirer avantage de leurs conseils et de leur collaboration.

Les liens d'amitié qui nous unissent les uns aux autres peuvent être de différente nature. Ceux qui appartiennent au même parti politique sont unis plus étroitement entre eux, mais en marge des partis, il y a comme un lien secret, un lien maçonnique, je dirais, qui associe les hommes publics travaillant selon des principes différents et à la suite de divers chefs pour le bien de leur pays. L'expérience que j'ai acquise dans la vie publique—et cette expérience compte déjà un grand nombre d'années—se porte garante, s'il est nécessaire de rendre ce témoignage, de ma profonde conviction, partagé sans doute par beaucoup

d'autres, que les hommes publics, bien que guidés par différentes étoiles, sont animés d'amour et d'abnégation dans le service de leur patrie. Les liens de l'amitié personnelle ne sont pas affaiblis, mais au contraire, ils s'accroissent et deviennent plus forts entre les hommes publics qui mettent en commun leurs énergies pour les intérêts plus vastes du pays, de l'empire et de l'humanité.

C'est cette pensée des nombreuses années que nous avons passées ensemble qui me fait éprouver ces pertes comme personnelles et qui fait partager ce sentiment à beaucoup de nos collègues des deux côtés de la Chambre quelle que soit la couleur du lien politique qui les unit. Nous songeons à nos vieux amis et nous déplorons leur disparition. Nous croyons entendre les échos de leurs voix dans cette enceinte. Nous pouvons nous fermer les yeux et nous représenter encore ces visages familiers resplendissant du sourire de l'amitié; nous pouvons éprouver encore cette émotion, ce sentiment d'affection qui, dépassant les cadres des partis politiques, se répandent généralement parmi les confrères et les compagnons dans le travail de la vie publique.

Cette cérémonie, si nous pouvons l'appeler de ce nom, nous rappelle la rapidité de la vie, et nous fait songer que tôt ou tard, nous en verrons la fin. Elle rappelle à ceux qui restent le devoir qui leur incombe d'éclairer le sentier que doit parcourir notre jeune nation. Le Canada deviendra plus grand et plus prospère selon la manière que nous illuminerons ce sentier, avec un sens plus grand de notre responsabilité, au fur et à mesure que nos compagnons de route tombent dans la poussière pour ne plus se relever.

DISCOURS DU TRONE

Le Sénat prend en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général au début de la session.

L'honorable M. HORSEY propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblés en Parle-